

Brun Michel
Le plan du col
38520 Ornon

Ornon, le jeudi 27 novembre 2025

A l'attention du commissaire enquêteur,

Suite à la demande de modification de PLU par la municipalité de la commune d'Ornon-38, je souhaite faire plusieurs observations dans le cadre de l'enquête publique, phase obligatoire pour le futur projet d'aménagement au plan du col.

Installé depuis 1980, ancien élu et ancien président du SERACO : syndicat d'études et réalisation des communes de Chantelouve et Ornon.

Habitant du hameau du plan du col, je suis directement concerné, puisque nos 2 bâtiments vont jouxter la zone OAP, voir être impacté par ce projet qui me semble irrationnel au regard du passé.

Je suis dubitatif sur la véracité de ce projet qui ne semble pas être en adéquation avec la tendance actuelle recherchée par nos touristes et visiteurs, tournés vers la nature et protégée (Parc National des Ecrins et zone Natura 2000 sur le plateau des lacs) ainsi que le ressourcement, le contemplatif, la faune etc.

Le col doit rester authentique, c'est sa force, l'inverse de ce que peut apporter un tel projet (bruits divers de compresseurs, musique, ventilateurs pour dispositifs gonflables multicolores...) Cf constat d'huissier en date d'août 2023 sur les nuisances sonores et visuelles. L'expérience passée a prouvé de telles nuisances et l'échec financier de ce type de projet.

Je déplore ne pas avoir été consulté comme beaucoup d'autres concitoyens dans l'élaboration d'un avant projet, aucun contact préalable, aucun échange collaboratif n'a été proposé aux habitants du hameau directement impactés par ce projet, réalisé dans la plus grande confidentialité.

La folie des grandeurs n'est plus d'actualité avec un bâtiment de 300m2 et une enveloppe atteignant les 1,2 millions d'euros, à l'heure où la France et les collectivités locales ont de sérieux problèmes d'équilibres financiers.

Tout cela est du domaine du rêve, irréaliste et voué à l'échec, comme d'autres initiatives précédentes.

Je ne peux soutenir ce projet en l'état actuel, nous devons nous orienter sur un aménagement plus adapté à un tourisme durable et en respect avec les lieux.

Veuillez-agréer, Monsieur le commissaire enquêteur l'assurance de ma considération distinguée.

BRUN Michel